

**Compte rendu Conseil Municipal  
Commune de Saint Bazile de Meyssac  
Jeudi 11 septembre 2025**

**Etaient présents** : M. Eric CISCARD. Mme Françoise CHAPOULIE, M. Benoît SERVANTIE, Mme Angélique COSTE, M. David LATREILLE, M. Patrice LEIX

**Absent(e)(s)-excusé(e)(s) :**

Mme Véronique DAEDEN : procuration à David LATREILLE

M. Denis DEKEISTER, procuration à Benoît SERVANTIE

Mme Bernadette ROUFF, procuration à Françoise CHAPOULIE

M. Alan D'HOLLANDER : procuration à Monsieur Eric CISCARD

**Secrétaire de séance** : M. Françoise CHAPOULIE

Le compte rendu de la réunion du vendredi 4 avril 2025 est approuvé à l'unanimité.

Pour : 10 voix, contre : 0, abstention : 0

**Ordre du jour** :

- Contrat RGPD (protection des données)
- Voirie travaux complémentaires
- Participation complémentaire santé

**Questions diverses**

- Logement vacant
- Remboursement EDF
- Départ à la retraite de la secrétaire de mairie

**Compte rendu** :

**1- Contrat RGPD (protection des données) avec la société GAIA**

Renouvellement du contrat approuvé à l'unanimité.

Pour : 10 voix, contre : 0, abstention : 0

**2- Voirie 2025 – travaux complémentaires**

Monsieur Le maire propose des travaux de rénovation de différentes voies de la commune endommagées : reprise ponctuelle sur la route de Guiral, route du Puy de l'Aiguille (point-à-temps) et une réfection du chemin des Bothies avec nettoyage, reprofilage et revêtement bicouche.

Ce chemin a la particularité de desservir aussi deux résidences situées sur les communes voisines de Saint-Julien-Maumont et Marcillac-La-Croze. Une étude est en cours pour leur participation financière.

**3- Complémentaire santé**

La réforme rend obligatoire la participation de la part de l'employeur (L827-9 CGFP) avec un montant plancher de : 50% d'un montant de référence de 30 euros (soit 15 euros brut / mois) pour le volet santé. Les membres du conseil municipal votent favorablement à l'unanimité sur ce principe, soit 50% d'un montant de référence de 30 euros = 15 euros brut / mois.

Pour : 10 voix, contre : 0, abstention : 0

## **Questions diverses**

### 1. Logement communal de la poste vacant

Monsieur le Maire informe que le logement de la poste est vacant depuis fin août ; à ce titre, il a été fait une publicité pour une location à partir du 15 octobre 2025. Deux dossiers sont présentés.

Des travaux sont en cours pour rénover ce logement ; peintures intérieures et extérieures, rénovation des volets et des sanitaires, espaces verts. Ils sont réalisés par l'employé communal et des membres du conseil municipal volontaires.

2- Remboursement EDF : Monsieur Le Maire informe les membres du conseil municipal qu'en raison des dernières interruptions d'électricité dues aux intempéries du 25 juin 2025, EDF a indemnisé la commune à hauteur de 614.82

3- Départ à la retraite de la secrétaire de mairie : Monsieur Le Maire informe les membres du conseil municipal que la secrétaire de mairie partira à la retraite entre avril et juillet. Dors et déjà, il s'agit de candidater auprès du Centre de Gestion pour prévoir le recrutement d'une ou d'un futur secrétaire de mairie.

**La séance est levée à 22h20**